



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt-deux septembre deux mil vingt-deux, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**Quorum : 18**

**Présents : 27**

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau (à compter de la délibération n° 2022-09-28/11 incluse), M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Dominique Busigny (à compter de la délibération n° 2022-09-28/02 incluse), Mme Catherine Despierre, Mme Valérie Sidot-Courtois (à compter de la délibération n° 2022-09-28/09 incluse), M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétrét-Racca, M. Omar N'Dior, M. Stéphane Lambert, M. Marouen Touibi, M. Amroze Adjuward (à compter de la délibération n° 2022-09-28/02 incluse), M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, Mme Sophie Paris.

**Ont donné procurations : 11**

Mme Nathalie Brar-Chauveau à M. Olivier Poneau (jusqu'à la délibération n° 2022-09-28/10 incluse), M. Bruno Drevon à M. Jean-Pierre Conrié, Mme Dominique Busigny à M. Frédéric Hucheloup (jusqu'à la délibération n° 2022-09-28/01 incluse), Mme Nathalie Normand à M. Stéphane Lambert, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Michèle Ménez (jusqu'à la délibération n° 2022-09-28/08 incluse), Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Michaël Janot à M. Damien Metzlé, M. Alexandre Richefort à M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool à Mme Elodie Simoes, M. Philippe Ferret à Mme Johanne Ledanseur, M. Pierre-François Brisabois à Mme Magali Lamir.

**Absent non représenté : 01**

M. Amroze Adjuward jusqu'à la délibération n° 2022-09-28/01 incluse.

**Secrétaire de Séance : Mme Johanne Ledanseur.**

---

### Délibération n° 2022-09-28/09

**Objet : modification du tableau des emplois.**

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**SUR** proposition du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L313-1,

**VU** la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**VU** sa délibération n° 2022-06-22/07 du 22 juin 2022 relative à la modification du tableau des emplois,

**VU** l'avis favorable du comité technique réuni le 28 septembre 2022,

**VU** l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la Commission Ressources réunie en séance le 19 septembre 2022,

**CONSIDÉRANT** le tableau des emplois permanents adopté par sa délibération n° 2022-06-22/07 du 22 juin 2022,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de :

- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint technique exerçant les fonctions de coordinateur de la restauration et du gardiennage des écoles, suite à la démission de cet agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, de technicien pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 un emploi, à temps complet, de bibliothécaire principal exerçant les fonctions de Directeur de la médiathèque, suite à la mutation de cet agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, de bibliothécaire pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe exerçant les fonctions d'accompagnant éducatif petite enfance, suite à la mutation de cet agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint technique pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 un emploi, à temps complet, de rédacteur exerçant les fonctions d'approvisionneur et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe pour exercer les mêmes missions, suite à la mobilité interne d'un agent sur ce poste.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 un emploi à temps complet d'adjoint administratif exerçant les fonctions d'agent polyvalent du guichet unique et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe pour exercer les mêmes missions, suite à la mobilité interne d'un agent sur ce poste.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint territorial d'animation exerçant les fonctions d'animateur de structures de loisirs, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe pour exercer les mêmes missions.

- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe exerçant les fonctions de Chauffeur du mini bus solidaire, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint technique pour exercer les mêmes missions, suite à la mobilité interne d'un agent sur ce poste.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe exerçant les fonctions d'animateur jeunesse, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint territorial d'animation pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'agent de maîtrise principal exerçant les fonctions de responsable de la régie des espaces verts, suite à la démission de l'agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe pour exercer les missions de responsable des espaces verts.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'Adjoint territorial d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe exerçant les fonctions de Directeur-adjoint périscolaire, suite au départ à la retraite de l'agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'Adjoint territorial d'animation pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'Agent de maîtrise principal exerçant les fonctions de serrurier, suite au départ à la retraite de l'agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'Adjoint technique pour exercer les missions de serrurier-métallier.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe exerçant les fonctions de jardinier, suite à la mutation de cet agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint technique pour exercer les mêmes missions.
- Créer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 un emploi à temps complet d'ingénieur exerçant les fonctions de Chef de projet SSI – Cybersécurité.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 un emploi, à temps complet, de Technicien principal 2<sup>ème</sup> classe exerçant les fonctions de Chargé des parcs et jardins suite à la réorganisation de la Direction environnement et VRD et à la fusion de ce poste avec le poste de responsable de la régie des espaces verts.
- Créer à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022 les 15 postes suivants dans le cadre de l'ouverture de 3 sections du multi-accueil Les Nénuphars :
  - 3 accompagnants éducatif petite enfance,
  - 1 cuisinier,
  - 1 lingère,
  - 6 auxiliaires de puériculture,
  - 1 directrice du multi-accueil Les Nénuphars,
  - 1 directrice-adjointe,
  - 2 éducateurs de Jeunes Enfants.

- Créer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 les 9 postes suivants dans le cadre de l'ouverture de 2 sections du multi-accueil Les Nénuphars :
  - 2 accompagnants éducatif petite enfance,
  - 1 accompagnant éducatif petite enfance volante,
  - 4 auxiliaires de puériculture,
  - 1 auxiliaire de puériculture volante,
  - 1 aide-cuisinier.
- Créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 un emploi, à temps complet, d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1<sup>ère</sup> classe pour exercer les fonctions de ludothécaire dans le cadre de l'ouverture d'une ludothèque.
- Supprimer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 un emploi à temps complet d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1<sup>ère</sup> classe exerçant les fonctions de Chargé du numérique et de l'espace multimédia de la médiathèque, suite à la mobilité de l'agent au poste de ludothécaire, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour exercer les mêmes missions.

**ENTENDU** l'exposé de Madame Johanne Ledanseur, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les dispositions qui précèdent, ainsi que l'état récapitulatif ci-dessous, et, les états du personnel fixés au 1<sup>er</sup> septembre et au 1<sup>er</sup> octobre 2022 annexés à la présente délibération.

En date du	Création d'emploi	Fonction	NB	En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB
01/08/2022	Technicien à temps complet	Coordinateur de la restauration et du gardiennage des écoles	1	01/08/2022	Adjoint technique à temps complet	Coordinateur de la restauration et du gardiennage des écoles	1
01/08/2022	Bibliothécaire à temps complet	Directeur de la médiathèque	1	01/08/2022	Bibliothécaire principal à temps complet	Directeur de la médiathèque	1
01/09/2022	Adjoint technique à temps complet	Accompagnant éducatif petite enfance	1	01/09/2022	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Accompagnant éducatif petite enfance	1
01/09/2022	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Approvisionnement	1	01/09/2022	Rédacteur à temps complet	Approvisionnement	1
01/09/2022	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Agent polyvalent du guichet unique	1	01/09/2022	Adjoint administratif à temps complet	Agent polyvalent du guichet unique	1

En date du	Création d'emploi	Fonction	NB	En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB
01/09/2022	Adjoint territorial d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Animateur de structures de loisirs	1	01/09/2022	Adjoint territorial d'animation à temps complet	Animateur de structures de loisirs	1
01/09/2022	Adjoint technique à temps complet	Chauffeur du mini bus solidaire	1	01/09/2022	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Chauffeur du mini bus solidaire	1
01/10/2022	Adjoint territorial d'animation à temps complet	Animatrice jeunesse	1	01/10/2022	Adjoint territorial d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Animatrice jeunesse	1
01/10/2022	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Responsable des espaces verts	1	01/10/2022	Agent de maîtrise principal à temps complet	Responsable de la régie des espaces verts	1
01/10/2022	Adjoint territorial d'animation à temps complet	Directeur-adjoint périscolaire	1	01/10/2022	Adjoint territorial d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	Directeur-adjoint périscolaire	1
01/10/2022	Adjoint technique à temps complet	Serrurier-métallier	1	01/10/2022	Agent de maîtrise principal à temps complet	Serrurier	1
01/10/2022	Adjoint technique à temps complet	Jardinier	1	01/10/2022	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Jardinier	1
01/10/2022	Ingénieur territorial à temps complet	Chef de projet SSI – Cybersécurité	1				
				01/11/2022	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Chargé des parcs et jardins	1
01/12/2022	Adjoint technique à temps complet	Accompagnant éducatif petite enfance	3				
01/12/2022	Adjoint technique à temps complet	Cuisinier	1				
01/12/2022	Adjoint technique à temps complet	Lingère	1				
01/12/2022	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture	6				

En date du	Création d'emploi	Fonction	NB	En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB
01/12/2022		Directrice du multi-accueil Les Nénuphars	1				
01/12/2022		Directrice-adjointe du multi-accueil Les Nénuphars	1				
01/12/2022	Educateur de Jeunes Enfants à temps complet	Educateur de jeunes enfants	2				
01/01/2023	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	Ludothécaire	1				

**DIT** que les crédits sont prévus au budget de la Commune pour pourvoir ces emplois.

Fait et délibéré en séance le 28 septembre 2022.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20221003-DEL\_22\_09\_28\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

acte affiché du 03/10/2022 au 06/12/2022